CONSTANTINE

L'indignation des retraités

«Une vie sans dignité comme celle que mènent les retraités à cause de l'ingratitude des pouvoirs successifs ne mérite pas d'être vécue.» C'est en ces termes imprégnés d'un fort sentiment de malaise et d'indignation que les retraités de la CMT-Constantine ont tenu à exprimer leur mécontentement.

Photo : DR

Outrés et indignés par le «laxisme» des autorités quant à une éventuelle amélioration de leur situation sociale, en continuelle dégradation, les retraités du Complexe moteurs-tracteurs de Constantine, qui ne cessent, d'ailleurs, de clamer haut et fort qu'ils sont marginalisés, ne sont pas allés avec le dos de la cuillère pour fustiger les pouvoirs publics.

«En raison de l'ingratitude de ces derniers, les pensionnaires ont été réduits à la mendicité», affirme la section syndicale des retraités de la CMT, dans un communiqué diffusé dimanche. Et de promettre, dans le même ordre d'idées, au cas ou il n'y aurait pas de prise en charge sérieuse de leurs préoccupations de la part des pouvoirs publics, de durcir leur mouvement de contestation.

Réagissant à l'appel lancé par la Fédération nationale des travailleurs retraités (FNTR) de l'Est, réunis en conclave le 30 mars dernier, pour débattre de la situation des pensionnaires, les retraités du Complexe moteurs-tracteurs ont, tout en apportant leur soutien à la fédération, et également leur disposition à prendre part à toute action visant à arracher des droits, estimé que certains détails concernant les revendications formulées méritent un enrichissement.

Il s'agit en premier lieu de la nécessaire «réactualisation des pensions des retraités d'au moins 30%, et ce, insistent les rédacteurs du communiqué, pour l'ensemble des retraités sans exception aucune, étant donné que le but recherché à travers cette augmentation est de faire face à la flambée des prix». Ils réclament également «la révision du procédé actuel de calcul du taux d'augmentation annuelle ajouté à la masse des pensions», lequel, estime la section syndicale des retraités de la CMT, «lèse beaucoup de retraités et constitue, du reste, une injustice flagrante».

C'est pourquoi ils demandent la révision ce procédé de façon à assurer une équité parmi les retraités.

Il convient de noter à ce titre que des dizaines de retraités de Constantine, deçus par l'infime augmentation de leurs pensions de 5% décidée par les pouvoirs publics, ont organisé, avant-hier, un rassemblement de contestation devant la maison des syndicats Abdelhak-Benhamouda pour réclamer une augmentation de 100% de leurs pensions et exprimer, notamment, leur regret quant à l'inertie de leur syndicat affilié à l'UGTA.

Farid Benzaid

ILS ATTENDENT LEURS LOGEMENTS EN CONSTRUCTION DEPUIS 2003

Des grands-pères et des grands-mères sinistrés manifestent dans les rues de Boumerdès

«A mon âge, je suis poussé à faire le révolté dans la rue !», affirme tristement Allik, la soixantaine bien entamée et cadre dirigeant dans une entreprise étatique de production de matériaux de construction.

Il faut dire que la majorité de ceux qui ont rejoint, ce jeudi matin, un sit-in devant l'entrée de la wilaya de Boumerdès sont pères ou mères de famille. Grand nombre d'entre-eux sont même grands-pères et grands-mères. Certains continuent à enseigner à l'université de Boumerdès, d'autres sont cadres dirigeants dans des entreprises publiques.

Leur action de protestation faisait suite à celle organisée quelques jours auparavant par leurs enfants et leurs petits-enfants. Ces derniers avaient envahi la wilaya de Boumerdès et demandé audience au wali pour lui exposer leurs doléances.

L'un de ces jeunes nous a affirmé que lui et ses amis ont été éconduits par les responsables subalternes du premier responsable de l'ex-Rocher-noir. Dans cet épineux dossier, nous avons le souvenir de quelques boutades échangées en 2005 et 2006 avec certains parmi ces «révoltés». Nous les taquinions lorsqu'ils sortaient dans la rue pour exiger leur logement en leur disant que nous allions transcrire leurs noms dans nos articles révélant, par ailleurs, que ce sont eux «les émirs» de ces révoltes et qu'ils transportent des pierres et des pneus dans les malles de leurs véhicules. Malheureusement, en 2011, la plaisanterie a trop duré pour eux. Elle laisse un sentiment de colère et de frustration. Ils continuent à déverser leur colère dans la rue.

«Nous sommes casés dans des chalets transformés en bidonville et nous vivons dans des conditions déplorables depuis 2004», nous dira une dame de troisième âge. En effet, ce que les policiers surveillaient ce jeudi, sont des sinistrés de la cité Ibn-Khaldoun (ex-1 200 logements) de la ville de Boumerdès.

Avant 2003, c'était pour les initiés, un quartier huppé que le séisme de 2003 a ravagé. Plus de 600 morts y ont été enregistrés. Cet ensemble d'habitations a été érigé, rappelons-le, dans les années 1960 en vue de loger les chercheurs activant dans le laboratoire des entreprises publiques (Sonatrach, SNMC, Sonarem, SNTA, SNIC) et des enseignants de l'ex-CAH (Centre africain des hydrocarbures) devenu INH, lequel a été versé par la suite à l'actuelle université M'hamed-Bougara,

Il est vrai que l'Etat a fait des efforts pour la reconstruction de 524 logements de la cité Ibn-Khaldoun, comme il l'a fait, d'ailleurs, pour tous les sinistrés victimes du tremblement de terre du 21 mai 2003, mais huit ans après, ceux qui manifestaient ce jeudi devant le siège de la wilaya attendent toujours la livraison de leur logement. Ces derniers nous affirment, en outre, qu'ils sont en possession de contrats signés avec l'OPGI, agissant en qualité de maître de l'ouvrage délégué, tout en indiquant que la remise des habitations devait s'effectuer en 2007.

Il y a lieu de rappeler que lorsque des groupes de sinistrés avaient choisi, en 2003, la formule d'aide à la reconstruction du logement détruit par le tremblement de terre, l'Etat a consenti à chacun d'eux une aide de 1 million de dinars et a confié le projet collectif à un maître de l'ouvrage délégué. C'est le cas de l'OPGI de Boumerdès pour la reconstruction de la cité Ibn-Khaldoun.

Les anciens habitants des «1 200 logements» dénoncent l'arrêt des travaux et pensent qu'ils ne sont pas au bout de leur peine, d'autant plus que, selon eux, la réalisation des bâtiments n'est qu'à 60%. «J'ai versé 230 000 DA, j'ai contracté un emprunt bancaire pour 500 000 DA, l'Etat m'a accordé une subvention d'un million de dinars pour un F3. J'ai donc tout payé mais je ne suis pas prêt d'occuper mon logement à cause des tergiversations des institutions de l'Etat», dira avec dépit l'un d'eux.

En 2013, c'est-à-dire au dixième anniversaire de la terrible nuit du 21 mai 2003, ces sinistrés ou du moins ceux qui sont dans un réel besoin urgent auront-ils leurs logements ?

Abachi L.

AÏN-EL-HAMMAM

Accusé d'erreur médicale, l'EPH crie à la diffamation

C'est suite à un accouchement qui aurait laissé des séquelles sur son épouse, qu'un citoyen, A. M., a porté plainte contre l'hôpital d'Aïn-El-Hammam (Tizi-Ouzou) pour «erreur médicale». Ce que la direction de l'EPH réfute dans une déclaration dont nous détenons une copie. Devant ces accusations qu'il qualifie de diffamatoires, le directeur de l'établissement hospitalier regrette que l'époux ait eu recours à des affichages sur les murs de la ville pour alerter l'opinion publique. Pourtant, «le verdict a été prononcé en faveur de l'établissement hospitalier par le tribunal d'Aïn-El-Hammam, puis maintenu par la cour de Tizi-Ouzou après expertises», note le document. La patiente qui avait mis au monde «un gros bébé» lors d'un «accouchement difficile», en date du 15 octobre 2010, a présenté une disjonction pubienne due à la disproportion entre le volume du bébé et la dimension du bassin, est-il noté dans ladite déclaration. Il ajoute, par ailleurs, que lors de l'accouchement, l'épouse de l'accusateur était assistée de trois médecins et de plusieurs sages-femmes du service, qui n'ont ménagé aucun effort pour que l'enfant, par ailleurs, dans un état de santé des plus normaux et la maman s'en sortent indemnes. Cette «affaire», qualifiée d'erreur médicale, n'a pas manqué d'affecter le personnel de l'EPH, dont l'image a été quelque peu ternie par ces «fausses informations» jugées infondées par la direction et le personnel. Quant à monsieur A. M., s'estimant victime d'une injustice, jure, quant à lui, de ne pas baisser les bras.

A. O. T.